

02.06.2006 – 14:28 Uhr

Baisse du prix du sel de dégivrage suisse

Pratteln, Schönbühl, Berne (ots) -

L'Association des Communes

Suisses, l'Union des Villes Suisses ainsi que les Salines suisses du Rhin ont décidé d'un commun accord que les cantons renonceront à la majeure partie des droits régaliens sur le sel de dégivrage. La baisse de la taxe de 50 francs à 1 franc par tonne à compter du 1er avril 2007 entraîne une réduction du prix du sel de dégivrage de presque 30%. La suppression presque intégrale des droits régaliens profite non seulement aux villes et aux communes, mais également à tous les clients, c'est-à-dire également aux personnes privées. Les cantons pensent que le manque à gagner pourra atteindre les 15 millions de CHF selon les hivers.

Les associations communales qui ont obtenu ce qu'elles demandaient sont naturellement satisfaites du résultat. Peter Schönenberger, président du conseil d'administration des Salines suisses du Rhin, conseiller d'Etat de Saint Gall et directeur du département des finances, trouve également le résultat satisfaisant: "Les directeurs cantonaux des finances souhaitaient que les villes et les communes trouvent une solution acceptable pour les deux parties." La discussion relative aux droits régaliens remonte aux hivers rigoureux des années 1999, 2003 et 2005. L'importante demande en sel de dégivrage avait entraîné, en Europe comme en Suisse, des difficultés d'approvisionnement temporaires.

Le nouveau grand hangar de stockage Saldome® a été mis pour la première fois à la disposition des Salines suisses du Rhin l'hiver dernier. La double capacité de stockage et la logistique de chargement haute performance des trains et des camions ont fait leurs preuves. Malgré des conditions hivernales exceptionnelles, la Suisse n'a subi aucune difficulté d'approvisionnement et les temps d'attente pour les chargements ne se sont pas révélés particulièrement longs.

Contact:

Peter Schönenberger, Président du conseil d'administration
Salines suisses du Rhin
Tél. +41/71/229'32'83

Sigisbert Lutz, Directeur
Association des Communes Suisses
Tél. +41/79/708'73'19

Alex Buckowiecki,
Gérant, FES/ORED
Tél. +41/31/356'32'32
Mobile +41/79/244'77'87